

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté de Promulgation n° 495 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances .

n° 495

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Numéro JO
n° 536 du 31/07/1941

Date de publication
22 juillet 1941

Date du numéro
31 juillet 1941

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le télégramme officiel n° C 207 du 19 juillet 1941,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulgué à la Côte française des Somalis le décret du 15 juillet 1941 portant extension aux territoires relevant du Secrétariat d'État aux colonies autres que les Antilles et la Réunion de la loi du 2 août 1911 sur le divorce et la séparation de corps. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

NOUAILHETAS.